



COMMUNIQUÉ

Le Conseil d'Administration de la SAMIR s'est réuni le 11 septembre 2015 à 16h00 à Skhirat sur convocation de son Président pour statuer sur les modalités de l'augmentation du Capital de la Société et soumettre le projet de résolutions à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

A l'issu de cette réunion, le Conseil a décidé :

- 1- De proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire d'autoriser une augmentation du Capital d'un montant de **10 Milliards de Dirhams**;
- 2- De convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire le 16 octobre 2015 à 16h00 au siège de la Société;
- 3- D'étudier et de recommander un mode de gouvernance ad-hoc conforme aux standards internationaux.

Le Conseil d'Administration
Skhirat, le 11 septembre 2015

Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage

Tél : 212 5 23 31 94 94 / 212 5 23 31 93 93 - Fax : 2012 5 23 31 71 88 - Site Web : www.samir.ma